

AMÉLIORATION DES SOINS DE CHEVET ET DE LA RESPONSABILISATION DES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE EN ONTARIO

Le gouvernement McGuinty publie le Rapport de l'Examen indépendant des normes en matière de soins et de dotation en personnel pour les foyers de soins de longue durée

NOUVELLES

Le 17 juin 2008
2008/nr-034

Tel que le recommande le rapport public de Shirlee Sharkey sur les normes en matière de soins et de dotation en personnel pour les foyers de soins de longue durée, l'Ontario adopte un nouveau degré de transparence et de responsabilisation en publiant un rapport public et en évaluant les résultats cliniques et la satisfaction du patient qui reçoit des soins de longue durée.

Le gouvernement mandatera le Conseil ontarien de la qualité des services de santé (COQSS) d'évaluer et de publier un rapport public sur la qualité des soins et la satisfaction des patients des foyers de soins de longue durée. Les résidents et leurs familles seront maintenant renseignés sur les dépenses en soins de santé visant à améliorer la santé et la satisfaction dans ces établissements.

En principe, le gouvernement accepte les recommandations du rapport Sharkey, intitulé *Des femmes et des hommes au service des autres : Leur retentissement sur la qualité de la vie et des soins dans les foyers de soins de longue durée*.

Afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport Sharkey, le gouvernement propose de réunir, pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario, les conseils de résidents et des familles, le personnel, les exploitants de foyers, des experts, les réseaux locaux d'intégration des services de santé et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour élaborer des modèles de plans de dotation en personnel locaux, formuler des commentaires à l'intention du COQSS et recommander les domaines clés des soins en établissement qui nécessitent l'établissement de règlements en application de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*. Ces travaux amélioreront le calibre des soins prodigués aux résidents.

CITATIONS

« Nous nous sommes engagés à mettre le patient à la tête des priorités et nous continuons à investir et à offrir davantage de soins de chevet de qualité aux Ontariennes et aux Ontariens », a dit le vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman. « Nous pourrions donner suite au progrès réalisé par l'ajout de personnel dans les foyers de soins de longue durée. De plus, en améliorant la responsabilisation du financement, nous saurons que chaque dollar versé servira à améliorer la qualité de vie et la satisfaction de milliers d'Ontariennes et d'Ontariens. »

« Ce fut une expérience enrichissante », a dit Shirlee Sharkey, présidente et chef de la direction du centre de soins de santé Saint Elizabeth, au sujet de son rapport. « J'ai constaté sur place l'engagement dévoué du personnel, des exploitants de foyers de soins de longue durée, des résidents et des familles à offrir une meilleure qualité de vie à tous les résidents.

L'examen repose sur l'amélioration des soins des résidents des foyers de soins de longue durée. Tout au long de l'examen, j'ai compris qu'il s'agit d'une occasion unique de faire une différence dans la vie des gens et j'ai hâte de travailler au cours des prochains mois en collaboration avec les membres du secteur afin d'arriver à ce but ».

FAITS EN BREF

- Depuis 2004, le gouvernement a versé des fonds pour l'embauche d'au moins 6 100 nouveaux employés de première ligne dans les foyers de soins de longue durée, y compris 2 300 infirmières.
- On compte plus de 600 foyers de soins de longue durée et 75 000 résidents recevant des soins de longue durée en Ontario.
- Le budget de l'Ontario de 2008 comporte un investissement pour l'embauche de 2 000 infirmières et 2 500 préposés aux services de soutien à la personne supplémentaires dans les foyers de soins de longue durée au cours des quatre prochaines années.
- À l'été 2007, Shirlee Sharkey, présidente et chef de la direction du centre de soins de santé Saint Elizabeth, a été nommée pour produire une analyse sur un cadre de travail détaillé visant à déterminer les conséquences en matière de ressources humaines relativement à la qualité de soins et à la qualité de vie des résidents des foyers de soins de longue durée.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez en ligne le rapport de Shirlee Sharkey sur les normes en matière de soins et de dotation en personnel.

Cliquez pour en savoir davantage sur les [soins de longue durée](#) en Ontario et la stratégie [Vieillir chez soi](#).

Laurel Ostfield, bureau du ministre, 416 212-4048
Mark Nesbitt, ministère de la Santé
et des Soins de longue durée, 416-314-6197

ontario.ca/nouvelles-sante
Available in English.